

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 novembre 2023

PLEIN EMPLOI - (N° 1786)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 2

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE 3

Alinéa 57

Remplacer cet alinéa par trois alinéas ainsi rédigés :

12° L'article L. 262-42 est ainsi modifié :

a) Les mots : « des articles L. 5412-1 et L. 5412-2 » sont remplacés par les mots : « de l'article L. 5412-1 » ;

b) Il est complété par un alinéa ainsi rédigé :

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination